

RESIDENCE PENANROS
2014-2018

Nos priorités ou préconisations générales	- Une continuité de service et une coordination managériale à renforcer et poursuivre au-delà de la semaine et de la journée : week-ends et nuit.
	- Des améliorations à apporter au niveau du bien-être des résidents, dans un souci d'équité quel que soit le niveau de dépendance (réduire le délai de jeun, repenser la mobilisation des ressources humaines au moment des couchers ce qui implique, de fait, d'obtenir les renforts sollicités pour ne pas déplacer les problèmes sur le matin : levés, toilettes...)
	- Le projet personnalisé à formaliser selon les recommandations de bonnes pratiques. Un travail pluridisciplinaire à poursuivre en intégrant l'animation dans la problématique du projet personnalisé.
	- Des garanties sur les droits et libertés des personnes à conforter (en relation avec le comité éthique du Pôle).
	- La coordination et la supervision avec l'équipe de nuit à améliorer.
	- Des processus à améliorer progressivement pour réduire certains risques
	- Une politique d'ouverture de l'établissement à conforter.
	- Garantir l'évolution des professionnels au regard de l'évolution de la grande dépendance des personnes accueillies. - Des temps et des moyens insuffisants pour mener à bien les progrès visés.

Les axes d'amélioration autour des thématiques de références	1. Les conditions d'élaboration et de mise en œuvre du PE ou du service et l'organisation de la qualité de la prise en charge ou de l'accompagnement des usagers	- Veiller à adapter en continu le PE
		- Définir et formaliser les principes d'intervention des professionnels autour du PPI
		- Définir les modalités de diffusion en direction des personnels, usagers et familles
		- Réaliser un bilan sur le fonctionnement des différentes unités pour alimenter les projets et la réflexion autour de la notion du parcours de l'utilisateur au sein de la structure
	2. L'ouverture de l'établissement ou du service sur son environnement institutionnel, géographique, socioculturel et économique	- Poursuivre les efforts en termes de formation
		- Développer l'analyse des pratiques, les réseaux professionnels inter-EHPAD, la pluridisciplinarité autour des PPI
		- Maintenir une vigilance sur les glissements de tâches possibles.
		- Mettre à jour le DUERP
	3. personnalisation de l'accompagnement, expression et participation individuelle et collective des usagers	- En lien avec la politique du pôle PA, conforter les échanges avec les autres EHPAD de la Fondation et favoriser les approches mutualisées
		- Consolider les relations avec les familles
		- Engager une réflexion, en concertation avec le comité éthique, face à la prise de risque que peut envisager l'établissement quant à la liberté/sécurité et protection/autonomie des résidents à l'extérieur du bâtiment notamment et ainsi parvenir à un juste équilibre
		- Engager des travaux de réflexion
	4. La garantie des droits et la politique de prévention et de gestion des risques	- Poursuivre la réflexion engagée au niveau du pôle pour arrêter le cadre de référence du PPI et l'expérimenter à partir de la solution logicielle (TITAN) qui a priori permettrait sa formalisation, son suivi
		- Mener une réflexion autour de la fonction de coordinateur de projet/référent
		- Encourager les coopérations pluridisciplinaires pour élaborer le PPI
		- Mieux préparer les CVS en facilitant le rôle de représentation des usagers élus, planifier les réunions annuellement
	- Pérenniser les enquêtes de satisfactions	
	Améliorer le pré-accueil pour favoriser l'expression d'un consentement éclairé et l'intégration	
	- Mettre en place progressivement un dispositif de pré-visite	
	- Sécuriser les accès au cabinet médical et autres locaux de soins pour garantir la confidentialité des données	
	- Déployer les formations internes dispensées par le Médecin Cordonnateur à l'ensemble des services de l'EHPAD. Réajuster certains protocoles	

Les axes d'amélioration concernant l'évaluation interne	- Informer/former les professionnels et favoriser leur participation/contribution
	- Faire un travail sur les indicateurs pour évaluer objectivement les faits
	- Le plan d'action peut être complété pour permettre un meilleur suivi des actions mises en œuvre
	- Revoir la composition du groupe de travail et sa mobilisation dans une logique plus participative
	- Prévoir une présentation du rapport d'évaluation interne au CVS
	- Mobiliser les ressources temps nécessaires pour que le groupe de travail puisse se réunir de façon régulière
	- Développer et formaliser de façon plus précise l'organisation de la mise en œuvre et suivi des actions d'amélioration
	- (re) mettre en place la fonction d'animation "qualité"
	- Mettre en place une réunion annuelle pour leur permettre de s'approprier la démarche et de valoriser leur travail

Nos axes	Accueil de Jour	Plan de communication
		Ouverture
	Formation du personnel	Prise en charge des besoins spécifiques de l'utilisateur en fin de vie et de son entourage
		Renforcer la relation de confiance entre l'utilisateur, sa famille et le personnel
	PPI	Répondre aux besoins d'accompagnement psychologique des professionnels
		Assurer une continuité de vie et de bien-être à la personne accueillie
	Qualité de la santé	Proposer une prise en charge pertinente et cohérente, la réévaluer en fonction de l'évolution des besoins
		Équilibrer la charge de travail dans les unités
		Prévention de la douleur
		Favoriser l'hygiène bucco-dentaire pour éviter l'apparition de pathologies associées
Garantie des droits et participation des usagers	Lisibilité des ordonnances	
Qualité de Vie Promotion de l'autonomie	Assurer le respect des droits des résidents	
	Embellissement de la résidence	